

CONFERENCE DE PRESSE

Mardi 19 octobre 2004

Philippe DORTHE

*Conseiller Général du 1^{er} canton de Bordeaux
Conseiller Régional d'Aquitaine*

LES BASSINS A FLOT

LES PONTS TOURNANTS

LA GRANDE ECLUSE

LE TRAM

1 – Dossier de base – Port Autonome de Bordeaux (contrat de plan)

- Objectif principal : rénover les bassins et les installations portuaires connexes (ponts, écluses) pour baisser les coûts d'entretien et permettre ainsi une rentabilité au futur concessionnaire.
- En profiter pour utiliser les nouveaux ponts pour faire passer le Tram.

Position du Port sur le sujet : si les travaux ne sont pas réalisés, le concessionnaire ne signe pas.

Contact avec le concessionnaire : GUINTOLI Marine (Arles)

Monsieur FACCIO (GUINTOLI) responsable du projet, dit n'avoir jamais conditionné la signature de GUINTOLI à la rénovation des ponts et à la condamnation de la Grande Ecluse.

Au contraire, au début des contacts avec le Port (à l'époque, Monsieur GAUTHIER), Monsieur FACCIO pose la question du devenir de la Grande Ecluse qui permet de laisser passer des bateaux de grande capacité et demande s'il serait possible d'utiliser une alvéole de la Base Sous-Marine, équipée d'un pont roulant récent installé à l'époque du Conservatoire International de la Plaisance. On lui répond que la Grande Ecluse sera condamnée et qu'il n'est pas question d'utiliser la Base Sous-Marine.

L'affaire était déjà engagée.

Recontacté il y a quelques jours, Monsieur FACCIO confirme et explique que la possibilité de pouvoir entretenir des bateaux de grande capacité permettrait d'aller vers la rentabilité. Il dit également qu'une Délégation de Service Public sur un simple port de plaisance aux Bassins à flot n'est pas rentable. Une activité de maintenance sur des navires de plaisance importants type gros Catamarans ou bateaux à passagers serait bienvenue.

2 – Action des Associations pour le maintien de la Grande Ecluse

A l'initiative de Messieurs CETOIS et PICOT, une pétition de 1 800 signatures en faveur du maintien de la Grande Ecluse est déposée.

Un Collectif d'Associations est créé pour appuyer cette démarche, relayé par plusieurs élus.

3 – Rencontre avec Monsieur DEISS, nouveau Directeur du Port

Suite à une rencontre entre Philippe DORTHE et le Directeur du Port, il est convenu de demander au Préfet d'organiser une réunion entre les acteurs de ce dossier (Port Autonome de Bordeaux, Conseil Général, Etat, Communauté Urbaine de Bordeaux, Mission Tram, Conservation Régionale des Monuments Historiques, Mairie, Associations).

4 – Réunion à la Préfecture présidée par Monsieur Albert Dupuy, Secrétaire Général

- Présentation de projet par le Port,
- Position des Associations sur le sujet (garder la Grande Ecluse, faire passer le Tram),
- Demande de Philippe DORTHE sur le coût d'un différentiel si on fait un pont sur la Grande Ecluse
 - Réponse du Port : 6 millions d'euros.

- Question du Port à Philippe DORTHE : “ est-ce que le Conseil Général est prêt à participer à ce surcoût ? ”
 - Réponse de Philippe DORTHE :
Le Conseil Général donne tous les ans au Port Autonome de BORDEAUX 1 million d'euros (cadeau) pour effectuer des opérations sur le domaine du PAB (BASSENS, LE VERDON, BORDEAUX).
Le PAB peut utiliser une grande partie de cette enveloppe, voire la totalité, s'il le souhaite.

- Philippe DORTHE se retourne vers les autres collectivités (Ville, Communauté Urbaine de Bordeaux, Mission Tram) voir si elles sont prêtes à mettre la même somme.
 - Aucune réponse.

- Philippe DORTHE demande s'il ne serait pas possible de réutiliser les ponts existants, ce qui permettrait de régler tous les problèmes (ponts ayant fait passer l'ancien tram de Bordeaux, beaucoup plus lourd, pendant des décennies).
 - La Mission Tram oppose immédiatement un problème de normes.

- Il est demandé des informations sur ces normes
 - Aucune réponse.

- Philippe DORTHE demande s'il serait possible de faire une étude pour chiffrer la modernisation des deux ponts existants.
- La Mission Tram : si nous ne pouvons pas faire les ponts neufs, tels que le projet initial les prévoit, alors **le Tram n'ira pas à Bacalan.**

Enfin la phrase venait d'être lâchée pour la première fois !

Les choses commencent à s'éclaircir et on se rend compte qu'un dossier, à l'origine dédié à l'aménagement des Bassins à Flot, est en fait un dossier pensé en amont, pour faire financer des ponts neufs pour le Tram, ce qui, par la même occasion, “relookerait” le secteur pour être plus en phase avec les projets d'aménagement de ce quartier, notamment pour y faire des habitations de standing de type “Marina”.

5 – Financements (Europe, Etat) : les choses se gâtent !

En 2003, Monsieur BUSSEUREAU, Secrétaire d'Etat aux Transports et à la Mer, pressé par le Premier Ministre, Monsieur RAFFARIN, de faire des économies, propose que la Loi de Finances 2004 supprime les engagements de l'Etat sur les opérations de transport en commun en site propre pour les villes hors Ile de France.

Cette décision frappe de plein fouet la seconde phase du Tram de la Communauté Urbaine de Bordeaux donc, bien entendu, la ligne Quais-Bacalan.

Le Président de la CUB écrit à son ami le Ministre BUSSEUREAU pour s'émouvoir de cette décision (rajout à la main du Président de la CUB : **“ le retrait de l'Etat au milieu du gué n'est pas acceptable ”**).

Pourtant, malgré l'intervention du Président de la CUB, la Loi de Finances est maintenue et, comble des combles, est votée par les Députés UMP de la Gironde (outrés à Bordeaux, complices à Paris !). Ils deviennent les propres acteurs du coup de feu qui leur loge une balle dans le pied.

Cette décision ampute le budget de la seconde phase du Tram (500 millions d'euros) de 106 millions d'euros. Une somme énorme, grossie également par la difficulté de réunir les fonds européens (FEDER) qui, depuis 2003, fondent comme neige au soleil. Aujourd'hui, nous avons l'espoir que cette chute s'arrête là.

Résultat : la seconde phase du Tram est aujourd'hui compromise, telle qu'elle était prévue.

6 – Il va donc falloir prendre des décisions

La bonne aubaine : l'exécutif municipal et la Présidence de la CUB n'en espéraient pas tant !

- levée de boucliers des associations pour garder la Grande Ecluse,
- refus des entreprises de la rue Achard de voir le Tram à Bacalan,
- proposition de la CCI de retirer le projet de Tram à Bacalan,
- inquiétudes légitimes des maires de la CUB de voir leur projet de Tram sur leur territoire mis à mal par le désengagement de l'Etat, en particulier pour les communes concernées par la troisième phase.

Tout cela donne des idées à la Droite Communautaire et Municipale pour cacher la vérité, en faisant porter le chapeau aux autres afin de faire oublier la véritable raison d'une éventuelle mauvaise nouvelle pour les Bacalanais : supprimer le Tram dans leur quartier.

Nous voyons d'ici les discours qui commencent d'ailleurs à apparaître.

Si le Tram ne vient plus à Bacalan,

C'est la faute aux élus socialistes des communes de la CUB qui demandent au maire de Bordeaux de faire des choix et donc d'abandonner une partie de la seconde phase du tram sur le territoire de Bordeaux.

C'est la faute aux méchantes entreprises de la rue Achard qui, égoïstement, regardent leur intérêt.

C'est la faute aux Bacalanais eux-mêmes qui veulent absolument garder la Grande Ecluse.

Non, tout ceci n'est pas acceptable ! Il n'y a qu'un seul responsable :

C'est le gouvernement de Monsieur RAFFARIN qui, comme le dit lui-même le président de la CUB, laisse les habitants de l'agglomération, et en particulier les habitants du nord de Bordeaux, au milieu du gué.

Je dénonce donc la Majorité Municipale et la Présidence Communautaire de ne pas prendre leurs responsabilités et de ne pas assumer le retrait de l'Etat, pourtant dirigé aujourd'hui par leurs amis politiques.

Quelques précisions :

Le pont du Pertuis, ou troisième pont

Ce pont desservait l'axe communautaire BACALAN/CHARTRONS (cours du Pré de Saint Maur, cours du Raccordement).

Cet ouvrage, propriété du Port était utilisé par un accord ancien entre la CUB et le Port.

Aujourd'hui, ce pont est en mauvais état et en permanence ouvert, ne permettant plus le passage des véhicules.

Cette situation perturbe beaucoup la fluidité de la circulation sur l'axe Nord-Sud.

Le pont aurait dû être remis à la CUB depuis longtemps et faire partie des ouvrages communautaires puisqu'il coupe une voie gérée par celle-ci.

Ainsi, pris en charge par un autre budget, celui de la voirie, il aurait pu être remis en état depuis longtemps, sans attendre le montage du dossier d'aménagement des Bassins à Flot, proposé par le Port.

De plus, le coût de la remise en état du Pont du Pertuis n'aurait pas alourdi le dossier initial d'aménagement des Bassins à Flot et aurait permis, à ce moment-là, de réaliser des ponts plus grands pour préserver la Grande Ecluse.

Deux ponts levants sur la Grande Ecluse : un surcoût de 6 millions d'euros

Si vraiment le dossier du Tram était bloqué (ce qui est faux) par l'affaire de la Grande Ecluse, comment pourrait-on nous faire croire qu'une solution financière ne pourrait être trouvée par la CUB ?

En effet, il y a quelques jours, dans le cadre de l'aménagement des Quais, pour réaliser l'opération de prestige de mise en œuvre du miroir d'eau devant la Bourse et de quelques opérations d'aménagements connexes, la CUB a voté 14 millions d'euros. Quand on sait trouver 14 millions d'euros pour une opération, certes de qualité, mais qui tient plus du prestige que de la nécessité, il est impensable de ne pas pouvoir mobiliser 6 millions d'euros pour garder une installation portuaire majeure, tout en faisant passer le Tram.

N'en disons pas plus : les choix sont clairs.